



Osons...

C'est une invitation qui nous est faite !

Nous devons oser. Et pour oser il faut une certaine dose de confiance, peut-être même d'insouciance.

Mais pour oser, il nous faut déjà commencer par lâcher prise !

Lâcher prise dans notre vie cela veut dire quoi ? Cela ne veut pas dire se laisser aller et attendre béatement que les choses se fassent. Ce n'est pas non plus sombrer dans le scepticisme ou la nonchalance. Non. Lâcher prise c'est justement entrer dans une démarche de confiance et d'espérance. Et nous en avons grandement besoin. Notre société de plus en plus hédoniste et individualiste, nous fait croire que le bonheur ne réside que dans la réalisation personnelle et le bonheur individuel. Pour nous, disciples du Christ, lâcher prise c'est reconnaître que nous recevons d'un Autre ce dont nous avons besoin pour grandir, personnellement et en communauté. Nous avons à nous redire que nous sommes membres d'une même communauté, qu'ensemble nous avons à former l'Eglise, Peuple de Dieu, Corps du Christ et Temple de l'Esprit, comme nous le dit le Concile Vatican II.

Et durant ce Carême, nous sommes appelés à lâcher prise pour aller vers les autres, pour aller vers Dieu et pour nous retrouver nous-mêmes. C'est pour cela que nous avons repris le thème du Synode diocésain pour nous aider à cheminer. Durant ces quarante jours, nous aurons à oser. OSER nous mettre en route, OSER le silence, OSER la prière, OSER faire le vide. OSER personnellement pour créer, sans forcément le savoir, des liens avec nos frères. Nous aider les uns les autres, parce qu'ensemble, nous nous apprêtons à célébrer le Cœur de notre Foi ; pour qu'ensemble nous passions par la mort et la résurrection de Jésus.

Les conférences de Carême nous proposent cette année de cheminer dans les courants spirituels présents autour de nous, dans notre diocèse, cela nous aidera à mieux faire du Christ, un compagnon de route. Durant ce Carême nous accompagnons des catéchumènes : 7 enfants et 2 adultes, qui seront baptisés à la veillée pascale. Le 18 mars nous aurons à choisir nos délégués synodaux qui rejoindront les 300 membres issus de tout le diocèse.

Nous avons beaucoup de choses à accueillir ! Nous avons à nous laisser interpeller. Ce Carême est un temps riche pour permettre de cheminer et nous laisser renouveler en vérité ! Nous avons donc aussi beaucoup à donner !

Alors je vous invite tous à oser lâcher prise.

Osons nous laisser interpeller personnellement. Demandons-nous comment cet esprit de renouvellement que l'Eglise et le Christ nous proposent soit une chance pour nous, pour grandir en communauté et individuellement dans notre relation merveilleuse avec ce Dieu en qui nous croyons. Lui qui se donne totalement pour que, avec Lui, et avec tous nos frères nous ayons la vie en Vérité !

Osons !

Père Florent Belin, Votre curé

PERMANENCES :

MAISON D'ÉGLISE : Du lundi au vendredi : 09h00 / 11h30, Jeudi : 15h00 / 17h00
Samedi 09h30 / 11h30. Pas de permanence l'après midi pendant les vacances scolaires.
Tél. 03.84.97.12.74. - Répondeur horaires des messes : 03.84.97.12.76.

Adresse courriel : up.nd.motte@orange.fr

Site du doyenné : <http://plateaux-de-vesoul.fr/index.html>

PRESBYTERE SAINT JOSEPH : Mardi matin de 09h30 à 11h30. Tél.: 06.89.89.19.98.

PRESBYTERE SAINT-GEORGES : Du mardi au vendredi de 09h00 à 11h30 et le samedi de 10h00 à 12h00.
Tél.: 03.84.76.05.58.

→ LE BAPTEME :

Jeudi 1^{er} mars à 20h30 au presbytère du Sacré-Cœur, réunion de préparation au Baptême.

→ L'AUMONERIE DES JEUNES :

Le samedi **10 mars**, nous retrouverons les jeunes des autres Aumôneries de l'Enseignement Public du diocèse à Arc les Gray. Nous assisterons ensemble au spectacle « Jésus de Nazareth à Jérusalem » au zénith de Dijon.

Les animateurs de l'aumônerie envisagent déjà l'**année 2018-2019**. Pour des raisons professionnelles ou personnelles, certains d'entre eux ne pourront poursuivre l'aventure. Nous sommes donc en **recherche de nouveaux animateurs**. Si vous désirez en savoir plus pour vous-mêmes, ou si vous connaissez des personnes que cela pourrait intéresser, vous pouvez contacter le Père Sylvain au ☎ 06.73.80.20.91.



→ SE FORMER DANS LE DOYENNE DES PLATEAUX DE VESOUL :

⇒ **Dimanche 25 mars (duo père-fils), de 10h00 à 17h00**, presbytère du Sacré-Cœur ; **Atelier XY pour duo père-fils**. Coût de l'atelier : 40 € ; apporter votre pique-nique.

→ LES CONFERENCES DE CAREME : - RAPPEL -

Elles ont toutes lieu le dimanche à 17h00 au presbytère du Sacré Cœur et seront suivies de l'office des vêpres chanté.

Thème : « **Présenter un fondateur**, la spiritualité de sa famille religieuse et en montrer les richesses pour notre vie d'aujourd'hui »

⇒ **4 mars, Saint François d'Assise** par frère Nicolas des Buis.

⇒ **11 mars, Sainte Anne de XAINCTONGE** par sœur Thérèse PASSARD, religieuse de Sainte-Ursule.

⇒ **18 mars, Sainte Jeanne Antide THOURET** par sœur Nicole, religieuse de la Charité.

→ PASTORALE DES PERSONNES HANDICAPEES (P.P.H.)

Rencontre mensuelle **jeudi 22 mars à 17h15** au foyer ADAPEI 43 rue Aristide Briand à Vesoul. Pour informations complémentaires, contacter JM.GUYET au ☎ 06 07 07 22 17.

→ RENAISSANCE :

Samedi 17 mars à 12H00 à la Maison d'Eglise ; rencontre mensuelle.

Les 5,6 et 7 mai, congrès national au Puy en Velay. Thème : « **En chemin avec Marie** ». Comment se reconstruire, se remettre en chemin avec l'aide de Marie. Contact : ☎ 06.83.50.29.66.

→ CAFE CATH' :

Vendredi 9 mars de 20h00 à 22h00, salle Saint-Jean, rue de la Ressorte. Contact : ☎ 03 84 76 05 58.

Thème : Fiche synodale n° 5.

→ EMISSIONS RELIGIEUSES : Tous les dimanches matin à 8h35

« **Les Amis du Dimanche Matin** » fréquence **91.3 FM** – un partage de la Parole de Dieu commenté par des prêtres et laïcs de notre Paroisse.

04 mars : 3^{ème} dimanche de carême : Equipe de Frotey ;

11 mars : 4^{ème} dimanche de carême : Paroisse Sainte Anne Mailley/Vellefaux ;

18 mars : 5^{ème} dimanche de carême : Le C.C.F.D. ;

25 mars : Dimanche des Rameaux : Equipe de Auxon.



HORAIRES DES MESSES DU DIMANCHE 4 MARS AU SAMEDI 7 AVRIL.

	Dimanche 04 mars	Samedi 10 mars	Dimanche 11 mars	Samedi 17 mars	Dimanche 18 mars	Dimanche 25 mars Rameaux	Jeudi 29 mars Jeudi Saint	Vendredi 30 mars Vendredi Saint	Samedi 31 mars Samedi Saint	Dimanche 1er avril Pâques	Samedi 7 avril
Echenoz	10h30										
Navenne		18h30									
Noidans			10h30								
Pusey				18h30							
Pusy/Epenoux											18h30
Sacré-Cœur					10h30	10h30	20h30	18h30	21h00	10h30	
Saint-Georges			10h30			10h30	20h30	20h30	21h00	10h30	
Saint Joseph	10h30										
Vaivre					10h30						

ATTENTION : SAMEDI 24 MARS ; PAS DE MESSE.

DANS LA VIE DE NOTRE COMMUNAUTE :

NOUS AVONS CONFIE A DIEU :

Jeudi 01 février	Echenoz	Roger FOURNIER, 94 ans ;
Samedi 03 février	Sacré-Cœur	Alain MARTIN, 53 ans ;
Lundi 05 février	Saint Joseph	Claude JEANMOUGIN, 74 ans ;
Lundi 05 février	Saint-Georges	Suzanne PETIT née PAQUET, 82 ans ;
Mercredi 07 février	Navenne	Charles PODICO, 82 ans ;
Jeudi 08 février	Bougnon	Charles SILVESTRE, 88 ans ;
Jeudi 08 février	Echenoz	René BACHELU, 88 ans ;
Vendredi 09 février	Saint Joseph	Francis COLON, 64 ans ;
Vendredi 09 février	Sacré-Cœur	Germaine PETIT née EUVRARD, 92 ans ;
Samedi 10 février	Echenoz	Gabriel DESVAUX, 89 ans ;
Samedi 10 février	Vaivre	Jacques GRESSIER, 82 ans ;
Samedi 10 février	Echenoz	Marie Jeanne BEAUSEIGNEUR, 75 ans ;
Lundi 12 février	Echenoz	Christian OTHENIN, 77 ans ;
Mardi 13 février	Noidans	Pierrette FAGOT née BRETAGNE, 77 ans ;
Mercredi 14 février	Saint-Georges	Alain BAUDOT, 72 ans ;
Jeudi 15 février	Saint-Georges	Renée FEVE née NICOLET, 86 ans ;
Vendredi 16 février	Sacré-Cœur	Ginette REBILLET née CLERC, 85 ans ;
Vendredi 16 février	Montigny	Michel TOUCHE, 80 ans ;
Lundi 19 février	Sacré-Cœur	Mauricette LANCELLOTTI née GUILLOU, 79 ans ;
Jeudi 22 février	Sacré-Cœur	Viviane RENET née LEDRAN, 72 ans ;
Samedi 24 février	Pusy/Epenoux	Michèle MARTIN née PAUZE, 66 ans ;

Pour l'appel et l'envoi des délégués synodaux :



“Pour le synode de notre diocèse, des dizaines d'équipes synodales font déjà des propositions pour l'avenir de notre Église, et ce travail durera encore plus de deux mois. A partir **d'octobre 2018**, une assemblée de 300 délégués prendra le relais, pour étudier les centaines de propositions des équipes, et élaborer les actes du synode. Quelques délégués viendront de notre paroisse, et chacun de nous est invité à proposer celle ou celui qu'il pense apte à être délégué. Lors de l'assemblée du 18 mars (ou du 17 mars)

qui aura lieu à l'église du Sacré-Cœur, de Vaivre et de Pusey, vous pourrez déposer votre proposition dans l'urne : un nom parmi les membres de l'Équipe de Coordination Pastorale (un d'entre eux sera choisi comme délégué), et un nom parmi les personnes participant à une équipe synodale (3 d'entre eux seront choisis comme délégués).

Après cette consultation libre, l'E.C.P. contactera les personnes les plus proposées, pour les appeler à devenir délégué synodal. Des critères définis par le règlement du synode seront aussi respectés, comme la diversité homme/femme, un équilibre entre les plus et moins de 40 ans, et le fait d'être confirmé ou confirmand.

Pour vous préparer, la liste des participants des équipes synodales sera affichée à partir **du 3 mars**. Cette liste sera indicative car certaines personnes ont préféré participer aux équipes sans y apparaître. Votre participation à cette consultation est importante car l'assemblée aura un rôle clé pour discerner et construire l'avenir de notre Église diocésaine. Prendre part aujourd'hui au choix de quelques délégués, c'est la façon dont nous pouvons tous contribuer aux futurs travaux de l'assemblée synodale. Une participation par correspondance est envisageable si vous ne pouvez pas être présent ce jour-là ou pour les paroissiens qui ne pourraient pas se déplacer. Merci de nous contacter. **Nous comptons sur votre présence le 18 mars !**”

CELEBRATIONS PENITENTIELLES :

Mardi 20 mars à 20h00, Eglise de Pusey
Mardi 27 mars à 20h00 Eglise Saint-Georges
Mercredi 28 mars à 10h00, Eglise du Sacré Cœur

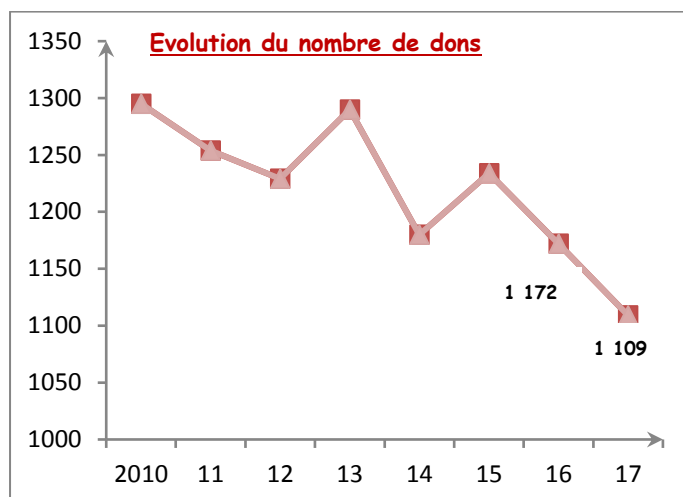
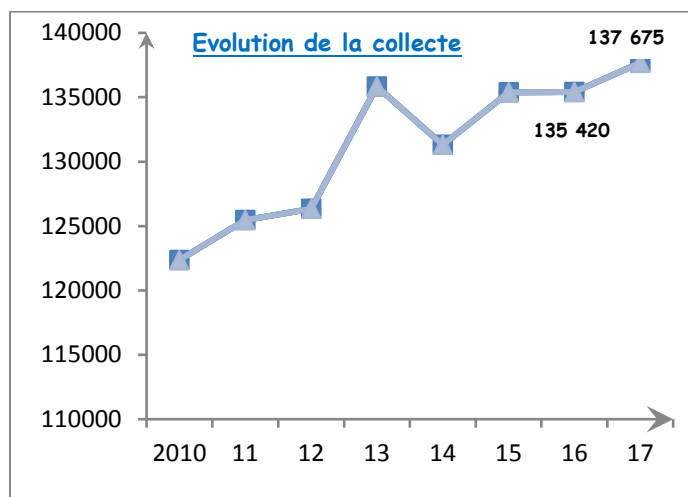
PERMANENCES CONFESSIONS :

Samedi 31 mars de 10h00 à 12h00, Eglise Saint Georges

Si vous souhaitez faire paraître des articles ou des infos pour le mois prochain, il vous suffit de les transmettre **dès que possible au comité de rédaction**, par courriel à l'adresse : edith.sandoz@orange.fr ou par courrier à la Maison d'Eglise.

Denier de l'église 2017 Paroisse ND de la Motte de VESOUL

€



En 2017 la Paroisse ND de la Motte enregistre une hausse de 1,6% du montant de la collecte mais une baisse de 5,3% du nombre de dons. Le don moyen est de 124,14 €, il augmente de 7,4 %. Un grand merci à tous ceux et celles qui ont contribué à ce résultat.

Pour le diocèse de Besançon, la collecte baisse de 3,5 % le nombre de donateurs diminue de 9 % et le don moyen augmente de 6 % il est de 112 €. Le don moyen en France est de 160 €.

Modalités de versement

(Paroisse ND de la Motte de Vesoul)

	Nombre	Montant	Don moyen
Internet	53	9 610,00 (+7,9 %)	181,32
Chèque	931	111 537,00 (+0,3 %)	119,80
Espèces	51	2 499,00 (+21,3%)	49,00
Prélèvement	74	14 029,97 (+5,2 %)	189,59
Totaux	1 109	137 675,97	

L'Eglise catholique ne vit que de dons, c'est pourquoi il est vital de recruter de nouveaux donateurs en sensibilisant les jeunes générations.

Répartition par ville

Ville	Nombre	Montant
Anonymes ND Motte	16	1 480,00
Andelarre	13	1 191,00
Andelarro	8	450,00
Authoisson	2	300,00
Auxon les Vesoul	22	1136,00
Avrigny	1	60,00
Bandol	2	200,00
Besançon	2	1 100,00
Bougnon	23	2 592,00
Cambrai	1	30,00
Chariez	10	2 797,00
Charmoille	6	435,00
Cintrey	1	150,00
Colombe les Vesoul	2	1 320,00
Colombier	1	200,00
Coulevon	11	955,00
Dijon	1	200,00
Echenoz la Méline	92	9 790,00
Ermont	1	300,00
Flagy	7	620,00
Fontenay aux Roses	1	220,00
Frotey les Vesoul	49	4 789,00

Ville	Nombre	Montant
Marnay	1	80,00
Montbéliard	1	50,00
Montigny les Vesoul	15	1 035,00
Montrouge	1	200,00
Navenne	97	13 890,00
Nogent	1	50,00
Noidans les Vesoul	49	4 460,00
Paris	3	450,00
Pusey	42	4 770,00
Pusy Epenoux	26	3 910,00
Quincey	48	3 810,00
Roye	1	30,00
Saint Cyprien	1	146,40
Saulx	1	100,00
Vaivre et Montoille	56	9 395,00
Valleriois Lorioz	1	70,00
Varogne	9	1 230,00
Vellefaux	1	100,00
Vellefrie	2	120,00
Vesoul	479	63 314,57
Villeparois	2	150,00
Totaux	1 109	137 675,97